RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU CALVADOS

ELECTIONS LEGISLATIVES du 23 Novembre 1958

5ᵉ CIRCONSCRIPTION DU CALVADOS



Jacques LE ROY LADURIE

Electeurs, Electrices,

Vous avez voté OUI au Referendum !

Vous avez condamné la IVᵉ République : son instabilité ministérielle ; ses luttes de partis ; son incapacité à résoudre la tragédie Algérienne ; sa politique anti-paysanne, destructrice de la petite exploitation familiale agricole ; sa politique d'asservissement fiscal tendant à faire disparaître l'artisanat et le commerce libre ; son refus de résoudre le problème social sur un plan d'égalité pour toutes les professions.

Vous avez eu raison !

Une République nouvelle est née !

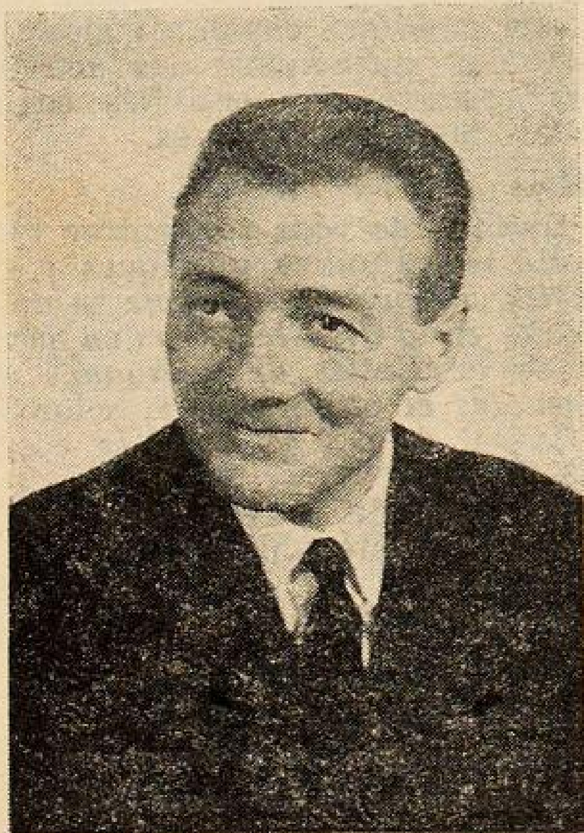
Elle vaudra ce que vaudront les hommes auxquels, le 23 Novembre prochain, seront confiées ses destinées.

Certes, pour sortir du chaos une nouvelle Constitution était indispensable.

Cela, je l'ai toujours affirmé, et *je n'ai pas attendu l'effondrement du régime pour en dénoncer les vices et pour réclamer une refonte des institutions. Dès le 17 Juin 1951, j'ai déposé un projet de révision de la Constitution de 1946 (proposition n° 134).*

Aussi, est-ce avec empressement que j'ai donné mon adhésion au Comité départemental de l'Union Civique pour l'avènement de la 5ᵉ République, et cela, dès le 27 Juin, c'est-à-dire le jour même de sa création.

Mais, encore une fois, la nouvelle Constitution ne sortira de l'ornière que si nous rompons avec les méthodes de démagogie, et que si nous opérons, dans tous les domaines, un véritable redressement.



Dʳ Bertrand LE CHEVREL

Redressement en Algérie

L'action du Général de Gaulle, — j'en ai la conviction, — va donner les résultats attendus par tous les Français et en particulier par les familles de nos jeunes soldats, dont le courage et l'abnégation font notre admiration. En m'associant fermement à la politique du Chef du Gouvernement, je suis sûr que je contribuerai à hâter le jour tant attendu de leur retour.

Redressement en Politique Etrangère

Depuis trop d'années, la France faisait les frais de marchandages et de compromis entre d'autres grandes puissances.

Là encore, je soutiendrai la politique étrangère du Général de Gaulle qui, dès maintenant, a rendu à notre Pays une place primordiale dans le concert des Nations.

Redressement économique et social

Opposer l'Agriculture au Commerce et à l'Artisanat relève de la plus néfaste démagogie. J'affirme au contraire que ces différentes activités économiques sont complémentaires et que leurs intérêts sont étroitement liés.

C'est ensemble, et en conjuguant leurs efforts, qu'elles pourront se défendre efficacement contre leurs adversaires communs, dont le but est de faire disparaître toutes les entreprises libres, qu'elles soient agricoles, artisanales ou commerciales.

Tel sera le souci n° 1 de mon activité parlementaire.

Et maintenant, passons rapidement en revue les points les plus importants de mon programme.

I - ANCIENS COMBATTANTS

Faire respecter les droits acquis des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre (veuves de guerre, ascendants, pupilles de la Nation, invalides et sinistrés), et en particulier maintenir la retraite du combattant pour tous les Anciens Combattants, sans exception.

II - AGRICULTURE

Restauration du pouvoir d'achat paysan afin de permettre aux exploitants, à leur famille et à leurs ouvriers de vivre aussi dignement que les autres Français :

PAR un relèvement des prix des produits laitiers.
PAR le respect de l'indexation du prix de la viande.
PAR le respect de l'indexation du prix du blé.
PAR la suppression des importations de choc.
PAR des contingents d'alcool industriel suffisants pour écouler, à des prix rémunérateurs, les excédents de pommes, tant que de nouveaux débouchés (concentrés de pommes, jus de fruits, cidre capsulé) seront insuffisamment développés ;
PAR la liberté pour les producteurs agricoles de disposer des produits de leur ferme, et notamment s'ils ont indiscutablement la qualité d'exploitant, de distiller les quantités nécessaires à leur consommation ;
PAR le maintien du beurre fermier ;
PAR une politique de qualité en faveur de nos produits de cru.

Défendre l'exploitation familiale, injustement condamnée dans les Plans de Modernisation. Objectif à atteindre :

PAR la suppression définitive des droits de succession en ligne directe et entre collatéraux ;
PAR le relèvement des plafonds d'exonérations, applicables aux bénéfices agricoles ;
PAR l'aide technique et la vulgarisation systématiques ;
PAR la suppression du revenu cadastral comme référence des cotisations sociales ;
PAR l'égalité des avantages sociaux pour tous les Français ;
PAR le financement plus régulier des prêts aux jeunes agriculteurs et l'élévation du plafond de ces prêts.

III - ARTISANAT

Il doit garder toute sa valeur. Il est indispensable pour le travail de qualité exigeant à la fois une main-d'œuvre qualifiée et l'originalité créatrice.

Il faut le défendre :

PAR l'obtention d'un statut, depuis trop longtemps attendu ;
PAR une législation sociale égalitaire, ainsi qu'il vient d'être dit pour l'agriculture ;
PAR l'extension aux jeunes artisans des possibilités de prêts d'installation consenties aux jeunes agriculteurs ;
PAR l'ouverture de crédits pour la modernisation ou la reconversion des ateliers.

IV - COMMERCE

Il faut lui permettre de remplir sa véritable fonction économique :

PAR la liberté des prix ;
PAR le déblocage des marges permettant aux commerçants une juste rémunération, dans un marché concurrentiel ;
PAR la liberté du crédit ;
PAR l'étalement des crédits à court terme ;
PAR des crédits d'aménagement permettant à tous les commerçants de moderniser leurs magasins ;
PAR la défense des commerçants spécialistes.

V - FISCALITÉ

Amnistie fiscale pour les contribuables victimes de l'arbitraire.

Simplification de tout le régime fiscal :

PAR l'aménagement de certaines taxes ;
PAR l'instauration progressive d'un impôt unique sur l'énergie, qui supprimera et remplacera tous les autres, mettra fin aux tracasseries et assurera la véritable égalité fiscale.

VI - LOGEMENT

La politique du logement doit garantir le foyer de la vie familiale et assurer l'avenir des jeunes ménages : cette politique doit être vigoureusement poursuivie :

PAR un effort accru de construction fondé sur l'appel aux capitaux privés ;
PAR la simplification et l'assouplissement des formalités ;
PAR l'encouragement de toutes les initiatives ;
PAR des crédits plus largement attribués aux H.L.M. et aux Sociétés de Crédit Immobilier ;
PAR l'octroi de crédits suffisants pour l'extension de l'aide à l'habitat rural, ceci tout spécialement pour le petit exploitant et l'ouvrier agricole.

VII - JEUNESSE

L'enseignement public et privé doit compléter l'action éducatrice de la famille.

Il faut mettre à la disposition de *tous* les enseignants, des moyens dignes d'un grand Pays, qui leur permettent de remplir leur noble tâche au service de tous les enfants.

Les familles doivent avoir la *Liberté* et les *Moyens* de confier leurs enfants à l'école de leur choix.

L'enseignement libre devra être doté d'un statut équitable.

VIII - SPORTS

Réaliser un équipement sportif, qui fasse passer le sport-loisir avant le sport-spectacle ; associer l'école et les organisations privées à un effort réel de développement physique de la jeunesse.

IX - VIEILLESSE

Indexation de la retraite sur le salaire moyen interprofessionnel garanti, afin de leur assurer un minimum de sécurité.

X - EQUIPEMENT

L'aménagement du territoire et l'équipement industriel doivent assurer des débouchés locaux à notre production agricole et une clientèle nouvelle à nos commerçants et à nos artisans.

L'équipement des campagnes, en faveur duquel un effort important est fait depuis quelques années, devra être mené à bien, *en particulier dans notre Bocage Normand, qui compte encore plus de 700 habitations dépourvues d'électricité.*

Quant aux problèmes de l'eau et des chemins ruraux, je m'efforcerai de seconder le dévouement des élus locaux par l'obtention de crédits, en faveur desquels je mènerai une action incessante.

XI - COMMUNES

Si le Dr Le Chevrel, Maire de Vire et Conseiller Général, a accepté d'être à mes côtés, c'est parce qu'il a jugé que j'étais le seul candidat capable d'aider au développement simultané et harmonieux des activités agricoles de nos campagnes et des activités économiques et commerciales de nos communes.

ELECTEURS, ELECTRICES,

Il ne m'a pas été possible de vous rencontrer tous.

Je n'ai pas multiplié les réunions publiques parce que j'ai voulu que « *cette campagne électorale se développe dans l'objectivité et la dignité, et qu'en particulier on s'abstienne de ces luttes de personnes qui sont toujours désobligeantes et attristantes* », selon les propres paroles du Général de Gaulle, dans sa conférence de presse du 23 Octobre.

J'espère ainsi avoir répondu à vos vœux et à l'esprit qui doit animer la Ve République.

Vous me connaissez tous !
Vous m'accorderez vos suffrages !

Jacques LE ROY LADURIE

Président de la Chambre d'Agriculture du Calvados
et de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie
Membre Correspondant de la Chambre de Commerce de Caen

Candidat Républicain de Défense des Intérêts Agricoles Artisanaux, Commerciaux et Communaux

Vu le remplaçant éventuel :

Dr Bertrand LE CHEVREL

Maire de Vire, Conseiller Général

IMP. CONDÉENNE — CONDÉ-SUR-NOIREAU